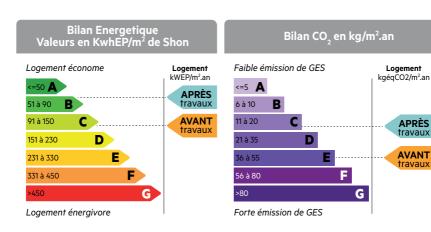
# INFO Rénovation énergétique

RÉSIDENCE 1-3 RUE RENÉ CLÉMENT ET DU 8 RUE JEAN RENOIR ● NOISY-LE-SEC





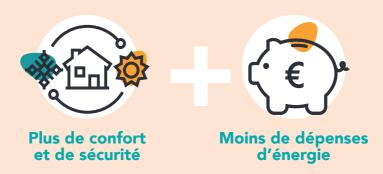
## Pohrquoi CES TRAVAUX SONT-ILS NÉCESSAIRES ET OBLIGATOIRES ?



La loi de Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion (dite Loi Molle) prend en compte les exigences du Grenelle de l'environnement voté en 2009. Cette loi impose la mise en œuvre de travaux pour amélioration de la performance énergétique des logements tels que le vôtre.

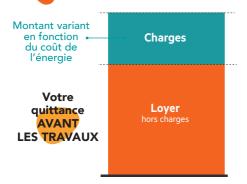
Pour des logements moins energivores afin de réduire les factures de consommation d'energie et c'est bon pour la planète!

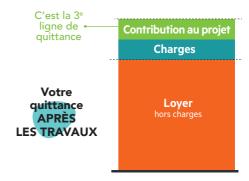
# Quels sont les bénéfices pour les locataires ?



# Quels impacts sur vos quittances?







La loi Molle donne la possibilité pour le bailleur qui réalise des travaux d'économie d'énergie de réclamer au locataire une contribution pour le partage des économies de charges. Cette contribution figure dans la quittance de loyer sur une ligne spécifique après celle concernant le loyer et les charges d'où son appellation de « 3<sup>e</sup> ligne de guittance ».

Cette contribution mensuelle est fixe et non révisable et applicable pendant 15 ans.

## Comment va s'appliquer LA 3<sup>èME</sup> LIGNE **DE QUITTANCE?**



A partir du premier mois APRÈS la fin des travaux



Cette charge est fixe pendant 15 ans



Le plafond est de 50 % des charges

Cette contribution mensuelle applicable sur 15 ans est fixe et non révisable.

### Quelles conséquences **AURONT LES VARIATIONS DES PRIX DE L'ÉNERGIE?**

Le montant des charges pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire dépend

- du prix de l'énergie
- de votre consommation d'énergie

Le prix de l'énergie va varier à la hausse ou à la baisse au fil du temps.

Les travaux d'économie d'énergie, eux, vont faire baisser votre consommation.

Ce qui est certain, c'est que vos charges seront plus élevées si les travaux d'économie d'énergie ne sont pas réalisés!

# Design graphique : idées fraiches pour Palabréo - © Anchiy

## Pour faire ENCORE PLUS D'ÉCONOMIE...



J'aére mon logement 5 min matin et soir



Je règle mon chauffage à 19°c



J'installe des ampoules LED



programmes éco de mes appareils



J'éteins les lumières quand je quitte une pièce

